



PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

2014-2017

COMITÉ SUR LA PROTECTION DU LAC

NOTRE MISSION

Le Comité de protection du lac-Vert se donne comme mission de sensibiliser et éduquer l'ensemble des riverains à l'importance de protéger notre lac et proposer des actions afin d'en préserver la santé.

La sensibilisation et l'information aux riverains constituent son cheval de bataille. En effet, la protection du lac passe prioritairement par une prise de conscience des riverains des problèmes liés au plan d'eau ainsi que des solutions envisageables. Pour ce faire, le Comité s'engage à conscientiser les riverains sur l'importance de revitaliser les bandes riveraines, de les informer sur le rejet de produits nocifs dans l'eau. On pense ici aux installations septiques non conformes, à l'épandage d'engrais, de pesticides et autres produits, au lavage des bateaux provenant de l'extérieur, etc. Toujours en lien avec la protection de la qualité de l'eau, le comité veille à informer les riverains sur les plantes aquatiques adéquates ou nocives pour notre lac.

Le Comité maintient des liens étroits avec l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-sud et s'inspire des études et expertises disponibles.

NOS AXES (PLAN D'ACTION)

Toutes ces actions font l'objet d'information et de sensibilisation

1. Travailler en réseau avec les partenaires;

- 1.1 S'associer aux différents partenaires qui partagent les mêmes objectifs de préservation des lacs;
- 1.2 Travailler de concert avec les riverains afin de promouvoir la conservation et l'amélioration de la qualité du lac;
- 1.3 Soutenir la municipalité dans sa démarche de restauration des installations septiques;
- 1.4 Travailler en concertation avec les acteurs du milieu.

2. Assainir les bandes riveraines

- 2.1 Sensibiliser les riverains sur l'importance d'aménager des bandes riveraines afin de diminuer les apports en sédiments et en phosphore vers le lac;
- 2.2 Participation à l'Escouade des lacs.

3. Réduire les rejets nocifs dans l'eau

- 3.1 Conscientiser les riverains et identifier les rejets nocifs dans les eaux du lac;

3.2 S'assurer que toutes les embarcations soient nettoyées afin d'éviter la propagation d'espèces exotiques envahissantes. (Le nettoyage des embarcations doit se faire méticuleusement. Il est essentiel que l'eau qui a servi à nettoyer une embarcation ne ruisselle pas vers le lac, il faut donc que celle-ci soit drainée dans un bassin récupérateur. Il faudrait donc vérifier la faisabilité avec la Ville de St-Nérée afin d'installer une station de lavage des embarcations, et non seulement une borne d'eau)

4. Contrôler l'introduction dans le lac de plantes envahissantes

4.1 Identifier et informer les résidents sur la problématique des espèces exotiques envahissantes.

4.2 Considérant la présence d'espèces aquatiques envahissantes au lac (hydrocharyde grenouillette et potentiellement du myriophylle à épi), il serait essentiel de d'identifier et de localiser les herbiers touchés. Une cartographie de ces herbiers permettrait d'effectuer un suivi à long terme de l'étalement de ces espèces.

4.3 Délimiter à l'aide de bouées (ou autre système) les herbiers de plantes aquatiques contenant des espèces exotiques envahissantes afin d'empêcher les bateau à moteur d'y passer. La fragmentation des plants par les hélices des bateaux pourrait étendre les colonies existantes.

OBJECTIF 1

TRAVAILLER EN RÉSEAU AVEC LES PARTENAIRES

AXES	BUT	MOYENS	RESPONSABLE	PÉRIODE	MESURE	RÉSULTAT ET COÛTS
1.1. S'associer aux différents partenaires qui partagent les mêmes objectifs de préservation des lacs	Faire le bilan des bonnes pratiques en matière de protection du lac et les partager avec les riverains	Se tenir informer des études, analyses, rapports publiés ainsi que ressources disponibles Maintenir un réseau et assister aux rencontres Assister aux Forums annuels sur le sujet	Président du comité	2014-2015	Nombre de documents présentés aux résidents Nombre de rencontres réseaux Nombre de participation a des Forums	
1.2 Travailler de concert avec les riverains afin de promouvoir la conservation et l'amélioration de la qualité du lac	Profiter des activités de l'Association du Lac pour conscientiser les résidents	Présenter le bilan des actions du comité lors des assemblées annuelles. Organiser des activités, en concertation avec l'Association du lac	Président du comité	2014	Bilan présenté lors de l'assemblée annuelle. Nombre d'activités organisées.	

	Profiter de l'arrivée d'un nouvel arrivant pour les sensibiliser	Vert Mise à jour du code d'éthique en vigueur- «Cadre de bon voisinage». Créer le guide du nouvel arrivant	Comité de gestion Membres à désigner	2014-2015 2014-2015	Code mis à jour Guide réalisé et nombre distribué	
1.3 Soutenir la municipalité dans sa démarche de restauration des installations septiques;	S'assurer que la municipalité prenne des actions afin que les fosses septiques soient mises à niveau prioritairement pour les résidences en bordure de l'eau	Faire une approche auprès de la municipalité pour connaître le bilan des fosses et proposer notre soutien, si nécessaire.	Président et membre désigné.	2014-2015	Démarche effectuée. Compte-rendu de la démarche	
1.4 Travailler en concertation avec les acteurs du milieu *	Faire valoir l'importance de la protection du lac auprès des différents acteurs du milieu (MRC, municipalité,	Travailler en table de concertation lorsqu'il est question de régler une problématique particulière, ex (les bandes riveraines, lavage des	Comité de gestion	Dès maintenant	Nombre de rencontres de la table de concertation réalisées	

	etc.). Rappeler le rôle de chacun dans la protection du plan d'eau.	embarcations).				
--	---	----------------	--	--	--	--

* Il est essentiel de travailler en concertation avec les différents acteurs du milieu (MRC et municipalité), car ceux-ci peuvent représenter une source de financement importante, en plus d'avoir un pouvoir politique important sur le lac (intervention, réglementation, etc.).

OBJECTIF 2

RENATURALISER LES BANDES RIVERAINES

AXES	BUT	MOYENS	RESPONSABLE	PÉRIODE	MESURE	RÉSULTAT ET COÛTS
2.1 Sensibiliser les riverains sur l'importance d'aménager des bandes riveraines afin de diminuer les apports en sédiments et en phosphore vers le lac.	Que chaque propriétaire entreprenne une démarche de revitalisation de sa bande riveraine au cours des deux prochaines années	<p>Présenter une capsule d'information sur le sujet</p> <p>Mettre en place un échéancier visant la revitalisation des bandes riveraines pour tous les terrains situés en bordure du lac (possibilité d'y aller en étape, exemple, 3 mètres protégés la première année, 5 mètres protégés la 2^e année, et cela allant jusqu'à 10 mètres)</p>	Les membres du comité (responsables à désigner)	2014-2016	<p>Capsule présentée</p> <p>Échéancier élaboré</p>	

2.2 Participation à l'Escouade des lacs	Que la bande riveraine de toutes les résidences bordées au lac aient une largeur d'au moins 10 mètres afin d'éviter l'apport de sédiments et de phosphore vers le lac	En collaboration avec l'OBV, organiser une journée démonstration	Les membres du comité (responsables à désigner)	2014-2015	Journée démonstration tenue.	Entre \$700 et \$1000 (montant idem par OBV et GVT) possibilité aussi de la municipalité
		Participer, en tant qu'organisme demandeur, à l'Escouade des lacs.		Été 2016	Participation à l'Escouade des lacs.	
		Proposer des plantes et des achats groupés		2015-2016	Nombre de végétaux achetés et pourcentage de la bande riveraine revitalisée.	
		Journée démo-kiosques		Été 2015		

OBJECTIF 3

RÉDUIRE LES REJETS NOCIFS DANS L'EAU

AXES	BUT	MOYENS	RESPONSABLE	PÉRIODE	MESURE	RÉSULTAT ET COÛTS
3.1 Conscientiser les riverains et identifier les rejets nocifs dans les eaux du lac	<p>Que chaque riverain soit avisé et donc conscient des effets nocifs du déversement de produits dans le lac</p> <p>Réduire les sources de contamination</p>	<p>Préparer des capsules périodiques d'information (au moins 3 par année) et les distribuer aux résidents par internet ou dépôt papier au babillard</p> <p>Les sujets, sans être exhaustifs : les fosses septiques; l'épandage d'engrais, de pesticides et, insecticides, le phosphate, etc.</p> <p>Poursuivre les tests d'eau et d'échantillonnage avec le RSVL et la Municipalité</p>	<p>Président du Comité et secrétaire</p> <p>Membre du comité</p> <p>Association en collaboration avec l'OBV.</p>	2014-2015	<p>Nombre de capsules réalisées</p> <p>Installation d'un babillard spécifique aux informations relatives au Comité de protection du lac.</p> <p>Obtenir la mesure de déversement relative au Lac Vert</p> <p>Établir l'évolution de la mesure annuellement</p>	

		Caractérisation de chaque propriété par l'Escouade des lacs. *		Été 2016		Nombre de propriétés caractérisées.
3.2 S'assurer que toutes les embarcations soient nettoyées afin d'éviter la propagation d'espèces exotiques envahissantes.	Maintenir la qualité de l'eau et la santé du lac	Établir un protocole de mise à l'eau pour tout bateau ayant visité un autre plan d'eau. (non manque la suite ?) Examiner la possibilité et les coûts pour mettre un accès à une station de lavage, en collaboration avec la Ville de St-Nérée, afin que les visiteurs et riverains puissent nettoyer leur embarcation avant la mise à l'eau	Président et membre désigné	2014-2015 2014-2016	Production du protocole. Étude de faisabilité de l'installation d'une station de lavage.	

* La participation à l'Escouade des lacs pourrait permettre d'identifier les différentes sources de contamination sur chacune des propriétés, en plus de sensibiliser les riverains. Ainsi, des recommandations personnalisées remises à chacun des riverains pourraient permettre de réduire considérablement les rejets de contaminants vers le lac.

OBJECTIF 4

CONTRÔLER L'INTRODUCTION DANS LE LAC DE PLANTES ENVAHISSANTES

AXES	BUT	MOYENS	RESPONSABLE	PÉRIODE	MESURE	RÉSULTAT ET COÛTS
4.1 Identifier et informer les résidents sur la problématique des espèces de plantes aquatiques envahissantes	Prévenir l'accroissement ou l'apparition de plantes envahissantes dans le lac.	Obtenir le résultat de l'étude préliminaire faite par l'OBV en 2012 Préparer des capsules d'information sur le sujet Instaurer une procédure de surveillance continue afin de suivre l'apparition de plantes envahissantes. (possibilité de cartographier les différents îlots de végétation et de comparer leur croissance au fil des ans)	Les membres du comité (responsables à désigner)	2014-2015	Comparer l'actuel aux résultats de 2012. Nombre de capsules sur le sujet Responsable nommé ou cartographie réalisée	Formation
4.2 Localiser et cartographier les herbiers touchés par des espèces exotiques envahissantes.	Prévenir l'étalement des colonies existantes.				Réalisation d'une carte de localisation des herbiers.	
4.3 Délimiter à l'aide de bouées (ou autre systèmes) les herbiers touchés par des espèces exotiques envahissantes.	Empêcher le passage des bateaux à moteur à ces endroit afin d'éviter la dispersion des espèces par fragmentation	Évaluer un système efficace et sécuritaire pour délimiter les îlots de végétation touchés.			Installation d'un système	

	.				délimitant les colonies d'espèces exotiques envahissantes.	
--	---	--	--	--	--	--

MAJ - 2015.01.20